

ANNEXE 5 AU CCA : EXIGIBILITE DES ACOMPTES

AFFAIRE 26A0059 HOPITAUX DU BASSIN DE THAU – MODERNISATION ET EXTENSION DE L'HOPITAL SAINT CLAIR - MARCHE GLOBAL SECTORIEL DE CONCEPTION-REALISATION



	Date d'exigibilité de l'acompte	Modalités de fractionnement de l'acompte	Date de révision de l'acompte
Phase « Etudes »			
Indemnité après appel d'offres	Date de la décision du pouvoir adjudicateur pour le choix du lauréat	Acompte unique	Sans objet – cf. règlement de la consultation.
APS – études d'avant-projet sommaire (adaptations) + DIAGNOSTIC	Date de notification de la décision d'admission de l'élément	Acompte unique	Sans objet (cf. l'article 19.8.2 du CCA)
AVP 2 – études d'avant-projet définitif	Date de notification de la décision d'admission de l'élément	Acompte unique	Sans objet (cf. l'article 19.8.2 du CCA)
PRO – Etudes de projet y compris gestion de l'interface équipements / bâtiment / SIN / RP /	Date de remise des études de projet	50% du montant de l'élément	Sans objet (cf. l'article 19.8.2 du CCA)
	Date de notification de la décision d'admission de l'élément	50% du montant de l'élément	Sans objet (cf. l'article 19.8.2 du CCA)
AVP 1 – Elaboration du dossier de demande de permis de construire, de démolir et autres dossiers de demandes d'autorisations ou de déclarations administratives	Date de remise du dossier de demande de PC et de permis de démolir	70% du montant de l'élément	Sans objet (cf. l'article 19.8.2 du CCA)
	Date d'obtention de la plus tardive des autorisations administratives	30% du montant de l'élément	Sans objet (cf. l'article 19.8.2 du CCA)
Phase « Travaux »			
EXE + VISA – Etudes d'exécution, de synthèse et gestion de la cellule de synthèse + Visas	Dernier jour du mois	Acompte mensuel au prorata de la durée de l'élément dans le calendrier d'exécution pour la sous phase considérée	Mois d'exécution de la prestation correspondant à l'état d'acompte demandé

	Date d'exigibilité de l'acompte	Modalités de fractionnement de l'acompte	Date de révision de l'acompte
TX - Travaux par corps d'état	Dernier jour du mois	Acompte mensuel selon avancement	Mois d'exécution de la prestation correspondant à l'état d'acompte
DET – Suivi de la qualité architecturale et technique	Le 25 du mois	Acompte mensuel au prorata de la durée des travaux	Mois d'exécution de la prestation correspondant à l'état d'acompte
AOR - Essais, opérations préalables à la réception du titulaire, établissement du dossier des ouvrages exécutés, mise à jour finale des fiches interfaces équipement bâtiment.	Date de notification de la décision de réception de l'élément	Acompte unique pour la sous phase considérée	Mois de remise du dernier dossier
GPA - suivi de la garantie de parfait achèvement	Date de fin de la garantie	Acompte unique pour la sous phase considérée	Dernier mois de la période de garantie.
CSSI	Le 25 du mois	Acompte mensuel au prorata de la durée des travaux	Mois d'exécution de la prestation correspondant à l'état d'acompte
OPC	Le 25 du mois	Acompte mensuel au prorata de la durée des travaux	Mois d'exécution de la prestation correspondant à l'état d'acompte